

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Une dynamique cohérente Une équipe au service des licenciés, des clubs, des écoles et des pratiques

Ce rapport d'activité n'est bien sûr pas celui de la seule présidente, mais celui de toute une équipe. Les rapports des commissions et des comités nationaux, le CR d'activité de l'Assemblée des Présidents de Ligue, que vous trouvez dans les documents de l'AG, en apportent la preuve. Et l'activité nationale repose aussi sur celle des clubs et des écoles qu'elle s'efforce de faciliter dans une synergie qui a permis à la FFVL d'exister et de se conforter depuis 1974.

Vos élus ont travaillé à la fois pour répondre au mieux aux questions et aux besoins exprimés par les pratiquants, les clubs, les écoles et pour leur donner les moyens de développer nos activités de façon harmonieuse. Ils sont aussi des interlocuteurs reconnus à tous les niveaux

Je ne peux pas ici entrer dans tous les détails des missions de vos élus, de celui de nos équipes technique et administrative qui, tout en gérant au mieux le quotidien, font progresser les réflexions pour des actions parfois discrètes, parfois plus marquantes, et pour se projeter dans le futur de nos pratiques pour toujours mieux les accompagner.

Je m'en tiendrai ici aux principales nouveautés et évolutions. Vous trouvez tous les rapports précis des commissions, comités nationaux et APL dans la même rubrique sur le site.

Notre action s'inscrit dans un contexte général en évolution, marqué par :

Une modification du mode de gouvernance du sport

Un projet de loi est en préparation comportant trois axes principaux qui nous concernent :

- accompagner la réforme du modèle sportif (rapport de l'État aux fédérations, renforcement de la féminisation et de la vie démocratique des fédérations) ;
- rendre le sport accessible au plus grand nombre en redéfinissant la licence, le rôle du certificat médical, en ouvrant plus aux publics éloignés, en renforçant les liens avec le sport scolaire ;
- protéger les pratiquants et les compétitions : honorabilité des dirigeants, bénévoles et encadrants, lutte anti-dopage, avancées juridiques.

Ce contexte général a évolué sensiblement sur un certain nombre de points depuis l'an dernier et il s'éclaircit un peu : le statut des cadres d'État actuels est moins menacé dans l'immédiat ; des garanties sur le financement des cadres fédéraux sont données et le budget du Sport n'a pas subi d'amputation importante. Nul doute que les diverses actions du monde sportif auxquelles notre fédération a participé à son échelle commencent à être entendues, mais rien n'est gagné pour autant et nous devons suivre de près tous ces dossiers. Nous le faisons chaque fois que nous sommes interrogés (audit à l'Assemblée nationale, participations aux réunions du CNOSF, réponses à tous les questionnaires...) **en tentant de faire prendre en compte les spécificités de nos sports. Pour autant, il convient de rester attentif et de faire entendre nos demandes et l'intérêt collectif que nous portons.**

Une modification du mode de financement des Projets Sportifs Fédéraux

Lors de l'AG 2019, nous avons pu vous annoncer que la FFVL était retenue parmi les fédérations pilotes. L'Agence Nationale du Sport a remplacé le CNDS avec un mode de gestion différent qui accorde aux projets sportifs fédéraux plus d'autonomie même si un cadrage général demeure.

Le fait d'avoir été retenus comme fédération pilote nous a permis de ne pas subir la baisse de subvention de 10 % qui a touché d'autres fédérations. Cela nous a permis aussi de subventionner des projets correspondant mieux à nos sports à partir du Projet Sportif Fédéral (PSF) défini par notre AG en début d'olympiade (AG 2017, « projet politique »).

Certes nous avons, avec les présidents de club, de CDVL et de ligue, « essuyé les plâtres », mais le travail de notre commission ANS composée d'élus représentatifs de toute notre fédération, de conseillers techniques et du secrétariat a permis de distribuer en toute transparence et dans la plus grande équité nationale possible une enveloppe de 208 400 €, certes très inférieure à l'ensemble des demandes exprimées mais certainement plus proche des besoins du terrain que l'ancienne distribution de la part territoriale du CNDS.

Le travail sérieux que nous avons accompli dans le suivi des dossiers et la réactivité de notre secrétariat nous permettent en 2020 de bénéficier d'une subvention globale en hausse légère pour le territoire métropolitain (les DOM et TOM, la Nouvelle Calédonie et la Corse étant dotés séparément) avec une augmentation réservée pour les clubs.

Une stabilité dans la convention d'objectifs avec le ministère, aujourd'hui gérée par l'ANS

Cette convention d'objectifs qui avait été signée pour trois ans arrive dans sa dernière année. Elle comporte deux volets : la performance et le développement.

Les très bons résultats de l'équipe de France de parapente et la dynamique de l'encadrement nous permettent de consolider l'enveloppe de l'an dernier à hauteur de 215 000 € pour le volet performance. Le volet « développement » est aussi reconduit.

Ce sont ces deux volets qui, combinés avec les recettes liées aux licences, nous permettent de mener de nombreuses actions et d'exercer nos missions de fédération délégataire.

Dans ce contexte, notre fédération doit savoir s'adapter pour mieux répondre à toutes les aspirations.

Dans ce contexte général institutionnel, nous observons aussi avec attention les relations des pratiquants à leur activité, les évolutions des comportements dans le monde du sport : rapports aux fédérations, aux clubs, au sport lui-même. Ces observations doivent nous permettre de mieux ajuster les réponses fédérales, de rénover notre fonctionnement en tenant compte aussi des changements administratifs (grandes régions par exemple). C'est là tout l'objet de la réflexion lancée à la dernière AG. Les groupes de travail ont mis en évidence des problématiques nouvelles qui impliquent un débat en profondeur. Ce débat a commencé, il doit se prolonger avant de déboucher sur des traductions plus importantes dans notre fonctionnement interne. (un point d'étape sera l'occasion d'un débat lors de l'AG de décembre).

Nos missions sont nombreuses et nos AG en ont fixé les axes prioritaires : la sécurité, les sites de pratiques et une fédération plus dynamique et mieux reconnue.

Des progrès dans la gestion des risques

Les idées et les actions sont nombreuses et diverses. Les résultats ne sont pas mécaniques, mais la cohérence des actions a commencé à impulser une approche différente de nos pratiques et une conscience collective plus attentive à cet aspect important de nos sports.

Analyse des accidents, et tout particulièrement des accidents mortels en parapente, avec des pages nourries de documents accessibles à tous sur notre site Internet : le premier volet de l'étude portant sur le profil des accidentés sur 12 années est diffusé sous forme [d'une vidéo](#). Vous trouverez aussi [ici](#) un diaporama sur l'analyse des accidents 2019 en parapente et [là](#) un lien vers l'analyse des accidents en kite.

Une vingtaine d'événements publics dédiés à la sécurité ont été initiés et/ou animés par des membres de la commission ou la direction technique en 2019.

Les Icares des Bonnes idées/Bonnes pratiques (BIP) : organisé pour la première fois en 2018, ce concours a pour vocation d'encourager et de faire connaître des initiatives innovantes en termes de sécurité. En 2019, nous avons reçu 16 propositions émanant de différents clubs et écoles. Trois d'entre elles ont été distinguées.

Le réseau des animateurs sécurité s'étend et un groupe de travail le pilote : 80 clubs ont nommé un AS, bien au-delà des objectifs premiers, un premier rassemblement pendant la Coupe Icare a permis d'échanger les expériences.

Des outils comme la SIGR (stratégie de gestion individuelle de gestion des risques) sont maintenant accessibles dans l'intranet, tout comme le passeport de vol libre. Un tuto est en ligne.

Un questionnaire pour les parapentistes au moment de la prise de licence permettra de mieux connaître les pratiques et mieux analyser les accidents.

Signature d'une charte déontologique par tous les encadrants : extension aux bénévoles de la charte signée en 2018 par les professionnels. Cette charte sera améliorée l'an prochain en intégrant les remarques faites.

Réalisation d'autocollants parapente et delta « Vérifiez-moi ».

Élaboration d'une base de données des dangers sur nos sites.



Des sites : c'est indispensable pour pouvoir pratiquer !

La commission Espaces de pratique s'efforce, dans la continuité des années précédentes, de répondre aux demandes de financement pour pérenniser des sites et contribue fortement au financement de leur fonctionnement via les ligues. Elle investit dans la bonne marche du réseau national des balises et suit tous les dossiers liés à la défense de notre espace aérien.

Elle impulse des actions nouvelles en coordination avec les responsables régionaux et les gestionnaires de site(s) qui sont à la fois sur le terrain et derrière leurs écrans pour tous les renseignements que nous devons mettre à la disposition des pratiquants.

L'évolution des fiches sites progresse, grâce à un groupe de travail il est maintenant possible dans la déclaration d'accessibilité des décollages et atterrissages pour les personnes à mobilité réduite (PMR) d'affiner l'information en utilisant des menus déroulants ; un travail important est conduit pour améliorer ces fiches sites afin que les pratiquants puissent découvrir en toute sécurité de nouveaux terrains grâce à l'expérience des gestionnaires locaux. Ce chantier va être poursuivi.

Une négociation avec l'ARCEP, autorité de régulation des communications électroniques et des Postes, a permis de consolider la fréquence sécurité 143,987.5 attribuée désormais clairement à la FFVL : sa finalité pour la sécurité n'était plus dans la mémoire des décideurs (le décret datait de 93, à une époque où les balises météo n'existaient pas...). Pour prévenir les abus d'utilisation sauvage de fréquences dommageable pour tous et afin de libérer la fréquence 143,987.5 uniquement pour la sécurité, la FFVL est en train de négocier une deuxième fréquence officielle qui permettra aux pilotes d'échanger entre eux tout en respectant la réglementation liée à l'utilisation des ondes radio. Ces négociations sont en train d'aboutir.

Des clubs dynamiques et des écoles de qualité, c'est la base de toutes nos pratiques

Tout commence par la formation des pratiquants et des encadrants. Les commissions « formation » de chaque discipline en améliorent chaque année le contenu et les outils : les passeports évoluent, deviennent numériques et intègrent les nouveautés, qu'elles soient techniques ou liées aux facteurs humains ou encore aux innovations comme le wingsurf / wingfoil ou le tandem kite. Des recyclages sont organisés dans tous les domaines pour les encadrants ; les rassemblements des moniteurs ont été cette année très riches en échanges et assurent bien cette formation pour laquelle la FFVL privilégie le volontariat et l'esprit de responsabilité. Nos commissions des labels veillent au respect de la charte des écoles pour garantir un enseignement de qualité. Les écoles labellisées disposent d'une mallette pédagogique.

Tout se poursuit grâce aux clubs et grâce à leur dynamisme.

Plusieurs actions nationales permettent aux clubs de créer de vraies dynamiques : les actions « Voler mieux » ou « Kiter mieux », couplées cette année aux actions « Sécu » sont des dispositifs, accompagnés d'aides financières, qui participent à créer du lien entre les licenciés, les bénévoles et les professionnels. Nous les adaptions chaque année en tenant compte des bilans.

Nous aidons aussi à l'organisation d'événements par la mise au point d'un « kit organisateurs » (signalétique, supports divers...). Nous sommes en train de construire un calendrier synthétique de tous les événements.

Conscients de la multiplicité des tâches à la fois très concrètes (entretien des sites, remplacement des manches à air, de la signalétique) et aussi de plus en plus administratives (remplir des dossiers de demande de subvention, renseigner les outils informatiques pour mieux informer (fiches sites, par exemple, avec les caractéristiques locales, les obstacles...), nous nous efforçons de faciliter tout ce travail par des informations ciblées, agréables et utiles, notamment à travers le Nouv'Ailes spécial dirigeants. Nous innovons cette année par des tutos, par exemple celui conçu pour les demandes de [subvention ANS](#).

Créer des liens grâce à la communication interne et externe

Des progrès visibles cette année en communication interne !

Notre site Internet : intégration d'un nouveau graphisme plus agréable, cohérent, lisible et *responsive*, actualisation du contenu des pages : ce travail a bien avancé mais il est sans fin...

Notre présence accrue sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram notamment avec des contenus renouvelés fréquemment et alimentés en fonction des actualités.

Enrichissement de *Vol Passion* : planches du dessinateur JPB, version numérique et liens actifs, plus de documents et de vidéos sont disponibles. Tout est fait pour rendre cette revue plus attractive, mais force est de constater que nous avons du mal à échapper à l'érosion générale de la presse papier. Une réflexion est en cours sur son avenir.

Nos lettres d'informations diversifiées adaptées aux destinataires : Nouv'Ailes, Nouv'Ailes spécial dirigeants, mailings par activité ou par sujet spécial pour donner toutes les informations utiles à nos licenciés directement concernés.

Rendre nos activités et la fédération plus visibles

- Élaboration d'une [charte graphique](#) complète utilisable par toutes nos structures.
- Création d'un [Espace Presse](#) sur le site web
- Confection d'un [dossier de presse](#).
- Des communiqués de presse réguliers, disponibles [ici](#) sur les activités fédérales, les principaux événements. Des contacts plus étroits avec les journalistes, grâce à notre service d'attachées de presse, commencent à porter leurs fruits : présence de la FFVL et de ses ambassadeurs dans les médias audio-visuels, présence sur les chaînes de télévision dans des émissions de grande audience.
 - Mise en place d'une plate-forme pour [télécharger des films](#) et des photos
- Mise au point d'un kit pour aider les organisateurs d'événement à rendre la fédération bien visible, ainsi que d'outils en voie de construction pour faciliter le travail des responsables locaux : guide de l'organisateur d'événements notamment.

- Appui sur des ambassadeurs dans chaque activité pour donner la meilleure image possible de nos activités.
- Relations suivies avec la Chaîne Sport du CNOSF par la production d'émissions.
- Soutien aux événements importants multidisciplinaires et aux innovations (paraglide.tv qui permet de suivre en direct une manche de distance au milieu des compétiteurs : première mondiale !).

Trouver des partenaires

Un dossier de partenariat adaptable est disponible pour toutes nos structures. Adhésion au réseau Sporsora (association dédiée au marketing sportif). Nous conservons notre partenaire historique, Engie, qui soutient maintenant plus d'activités et notamment le parapente et nos activités « handi ».

En cohérence avec les trois grands axes prioritaires, des actions spécifiques viennent répondre à la diversité des publics pour faciliter leur accès à nos sports

Public féminin

L'organisation de stages divers aussi bien nationaux que régionaux a permis des initiations et du perfectionnement.

La commission a été présente sur plusieurs événements.

La participation au festival de Val Louron a été l'occasion d'un rassemblement national stimulant et a permis de récompenser des actions individuelles ou collectives que la commission a soutenues.

Grâce à Femix'Sport, une étudiante en service civique va venir en appui au fonctionnement de cette commission pour mieux la structurer et connaître de façon plus précise les attentes.

Intégration sociale et citoyenne

Dans la continuité des actions menées en 2018, le projet Sport dans la ville et Fabrica Boom 3D ont été reconduits. L'action du CDVL 14 a également été soutenue.

Sport dans la ville à Grenoble

Le projet mené en collaboration avec la FFVL se déroule en trois temps.

- Sensibilisation aux activités du vol libre via une initiation au boomerang, 200 jeunes âgés de 6 à 20 ans mobilisés. Cette première étape permet de sélectionner sur chaque terrain six à huit jeunes parmi les plus motivés pour poursuivre l'aventure.
- Découverte de l'activité parapente avec pratique en pente-école et biplace pédagogique.
- Participation de la promotion 2019 à la Coupe Icare. Au programme, découverte de l'évènement et participation active des jeunes par l'ouverture des vols déguisés en biplace.

Fabric@Boom 3D

Ce projet est soutenu depuis sa création et sur un plan de quatre ans ; il est porté par le comité national Boomerang.

Il vise à favoriser l'accès aux activités éducatives, sportives, scientifiques, technologiques et culturelles à travers l'objet boomerang pour tous en allant à la rencontre des publics. Il permet de faire découvrir le monde du numérique à travers le vecteur boomerang en proposant des ateliers de conception, d'impression de boomerangs en 3D et d'initiation au lancer.

Projet du CDVL 14

Le travail réalisé avec les associations de quartier de la ville de Caen, permet de toucher un public diversifié : des jeunes, des adultes issus de groupes de « reprise de confiance en soi », des groupes de « retour à l'emploi ».

25 personnes ont pu participer aux différents ateliers proposés en 2019.

Public jeune, actions Educ'en ciel

Un budget de 44 000 € était alloué à la commission Jeunes transverse en 2019, dont 32 000 € pour le volet jeunes et scolaires du second degré (parapente et kite), 3 000 € pour le BIA et 9 000 € pour Educ'en Ciel (cerf-volant et boomerang pour le premier degré scolaire essentiellement).

Le ministère en charge des Sports apporte annuellement les quatre cinquièmes de ce budget transverse par la convention d'objectifs, maintenue à ce niveau en 2020.

Ces moyens ont permis, notamment grâce à l'appel à projet « Des jeunes et des ailes » (abondé en partie par certains comités nationaux), un grand nombre d'actions listées précisément dans le rapport de la commission.

Public handi et programme Hand'Icare

Poursuite des formations de biplaceurs pour le public handi.

Stages d'initiation et de perfectionnement

Une première réussite : Hand'Icare cup

Du 30 juin au 2 juillet, la Hand'Icare cup a été la première compétition conviviale valides-handis et a compté une quarantaine d'inscrits dont la moitié de personnes handicapées. Profitant du déplacement, un stage de cinq jours a eu lieu sur le site en amont de la compétition.

Poursuite des actions catakite et validation d'une formation « tandem kite » initiée tout d'abord en direction d'un public de jeunes handis qui ont fait des progrès spectaculaires.

Réalisation des quatre projets de recherche retenus et financés par le CNDS :

- harnais Tandem Kite ;
- fauteuil de vol / ville ;
- sièges pivotants catakite ;
- lunettes à réalité augmentée.

En plus de toutes ces actions de terrain, d'autres commissions œuvrent aussi dans l'intérêt de tous en gérant des dossiers plus techniques mais tout aussi utiles.

Inscription de nos activités dans une logique de développement durable

Plateforme RSO (responsabilité sociétale des organisations sportives)

La FFVL a intégré la commission Développement durable du CNOSF (comité national olympique et sportif français) et a participé, dès juin 2019, à la construction de la [plateforme RSO](#) (responsabilité sociétale des organisations sportives).

Projet Re'Fly (recyclage voiles et tissus, projet initié par Cycl'Add – FFVL – Porcher Sports – Supair, rejoints depuis par Techtera et Tri Vallées, et les fédérations de vol libre allemande [DHV] et suisse [FSVL]) présenté à la Coupe Icare sur les stands SUPAIR, FFVL, et PORCHER. Présentés à la Coupe Icare sur les stands SUPAIR, FFVL, et PORCHER

La collecte de voiles (FFVL) et de chutes de tissus en Polyamide (Porcher Sports) a permis d'avancer sur les tests et la faisabilité technique du projet Re'Fly. Cycl'Add a pu ainsi produire des prototypes de plateaux de sellette.

Les résultats obtenus montrent la viabilité technique et économique du projet, tant au niveau de la collecte qu'au niveau du recyclage (ces travaux ont bénéficié d'un financement ADEME, dans le cadre du programme INNOV'R Auvergne Rhône-Alpes).

Notre commission Développement durable a participé aux travaux et rencontres du Club [Sport & Développement Durable] des Fédérations Sportives et Ligues Professionnelles (Mission Sport et développement durable du ministère des Sports), favorisant le partage d'expériences et la représentation du vol libre dans les instances nationales.

Accompagnement du projet [Fabrik@Boom](#)

Travail de la commission Médicale

Il consiste à suivre tous les dossiers très divers qui impliquent une expertise médicale : il s'agit aussi bien de dossiers individuels (par exemple dérogations, expertise sur certains accidents, surveillance réglementaire des sportifs de haut niveau...) que des réflexions plus générales sur la prévention des accidents, l'adaptation du CACI, certificat d'absence de contre-indication, à nos pratiques, la participation aux réflexions du ministère et du CNOSF.

Relation avec notre courtier et nos assurances

Les efforts déjà faits en matière de prévention ont permis de contenir la hausse des primes. Les rapports sérieux, sur base de transparence, avec notre courtier et nos assureurs permettent d'entretenir des relations de confiance.

Notre commission s'efforce de faire prendre en compte les besoins divers de nos structures dans toute la diversité des pratiques et des pratiquants (tandem kite et wingsurt, véhicules servant aux treuils...).

Présence de la fédération à l'international

Après l'obtention des championnats du monde de parapente de distance pour 2021 en Cœur de Savoie, un comité de pilotage prépare les pré-mondiaux et les mondiaux pour que ces événements soient une réussite tant sur le plan sportif et sociétal que médiatique. La France sera aussi organisatrice des championnats du monde de boomerang à Gradignan, près de Bordeaux en 2020.

Paraglide.tv, qui permet de suivre en direct une compétition de distance de l'intérieur, est une première mondiale.

En ce qui concerne la réglementation, plusieurs dossiers sont aujourd'hui à l'étude, nous nous en tiendrons ici aux principaux.

Au niveau européen

- Évolution de la norme CEN en relation avec les progrès faits dans la conception des voiles : l'utilisation des lignes de pliage pour les tests sur la catégorie C, sous l'impulsion notamment de la FFVL, a été adoptée par la dernière AG de l'EHPU (fédération européenne) après des tests concluants ; et nous allons vers une catégorie B à deux niveaux.
- Travail sur l'espace aérien, notamment en relation avec l'apparition des drones.

- **Au niveau international**

La dernière AG de la CIVL (commission internationale de vol libre) vient d'adopter une recommandation concernant la création d'une carte IPPI tandem qui reconnaît donc les capacités à voler en biplace : après un travail actif au sein du groupe de travail chargé d'étudier les contenus de formation, le vœu déposé en 2017 par le DHV (fédération allemande) et la FFVL devrait bientôt se concrétiser dès que les minutes de l'AG 2020 seront publiées car une recommandation a été adoptée.

Pour concrétiser tout ce travail, parfois de fourmis et dans l'ombre, nos sportifs des équipes de France font briller à la lumière l'activité de la FFVL : leurs médailles sont bien sûr à l'image de leur talent, mais aussi de celui de leurs entraîneurs et du soutien de la fédération.

Parapente de distance et haut niveau : lors des championnats du monde en Macédoine, Meryl Delferriere remporte la médaille d'or, Honorin Hamard est médaille d'argent et l'équipe de France est médaille d'or. Les objectifs sont donc atteints, grâce à des individualités fortes mais aussi à un collectif extrêmement solide, solidaire et homogène. Le tout mené par Didier Mathurin au sommet de son art maîtrisant parfaitement son sujet. Il quittera sa fonction d'entraîneur fin 2020. À noter que Meryl Delferriere et Pierre Rémy gagnent la finale de la coupe du monde 2018.

Les Français(e) remportent plusieurs étapes de la coupe du monde 2019 et/ou montent systématiquement sur les podiums (femmes, hommes, nations). À noter que de jeunes sportifs commencent à s'illustrer tels Constance Mettetal et Baptiste Lambert qui gagnent des étapes de la coupe du monde (Chine, Portugal et Brésil). Notre PSF (parcours sportif fédéral) fonctionne avec dynamisme et efficacité.

À noter les magnifiques performances des Français engagés sur la X Alps et notamment la performance exceptionnelle de Maxime Pinot (2^e) qui a été « taquiner » Maurer toute la première moitié de course.

Parapente de voltige : Théo De Blic gagne la coupe du monde 2019. La FFVL poursuit son soutien à cette discipline et aux jeunes pilotes qui s'investissent à haut niveau. On assiste à un changement de génération. Jean-Marc Arduin gère cette activité avec efficacité.

Parapente de précision d'atterrissage : l'équipe de France a produit cette année des résultats encourageants et continue de progresser. Kty Devos termine 7^e, Johann Thierriaz 24^e et l'équipe de France se classe à la 12^e place. Joël Amiable poursuit sa mission avec enthousiasme et bienveillance.

L'activité est toujours en phase de développement et de test à la FFVL, que ce soit pour l'organisation du circuit de compétition national ou pour l'équipe de France. Un bilan et une décision pour suite à donner sont prévus fin 2020.

Delta : au championnat du monde en Italie Mario Alonzi prend une belle 5^e place et l'équipe de France se classe 7^e. Manu Felix-Faure a du mal à faire revenir la France dans le cercle des nations qui dominent le delta. L'équipe a besoin de jeunes pilotes mais le renouvellement tarde à arriver.

Kite : en terrestre, comme en 2018 l'Alpes de Huez et Valcivière ont accueilli le circuit national ainsi qu'une compétition internationale de snowkite. En landkite le championnat de mountain board a été annulé.

Sur l'eau nous maintenons deux circuits de compétitions/loisir en boarder cross et strapless ce qui permet de prolonger une forme de pratique compétitive accessible au plus grand nombre pour l'activité kitesurf de la FFVL. Stéphane Bodou reste très présent dans ce domaine et porte une importante partie de la dynamique.

Boomerang : au championnat d'Europe en Suisse, Marie Appriou est première féminine et Jérôme Royo se classe 6^e. Nos juniors femmes et hommes remportent les premières places.

Cerf-volant : pas de coupe d'Europe cette année. La dynamique de la compétition est bonne au niveau national.

Il convient aussi d'associer à ce rapport d'activité nos équipes administrative et technique indispensables à la réalisation de tous nos projets.

L'équipe administrative est composée de sept personnes, toujours présentes pour faire face aux multiples tâches, compétentes sur chaque sujet et très bien organisées. Cette équipe a su absorber l'an dernier tout le travail supplémentaire généré par les dossiers ANS et sa réactivité contribue à la bonne image de la fédération.

Notons aussi, en particulier, que le Ministère a initié une mission de vérification par un cabinet d'expertise indépendant de notre organisation comptable qui s'est conclue de façon très positive.

L'équipe technique est composée de 17 personnes (16 équivalents temps plein, 10 cadres d'État et 7 fédéraux). Leur appui technique, l'expérience acquise et leur bonne entente sont précieux.

Une réflexion est aujourd'hui lancée pour faire évoluer ces deux équipes avec des contraintes fortes (départs à la retraite de cadres d'État non remplacés côté équipe technique) pour encore mieux répondre aux nouveaux besoins et à ceux que nous pouvons imaginer pour la fédération de demain.
Cette réflexion, nous avons la chance de pouvoir la mener dans de bonnes conditions.

Notre fédération est en effet en bonne santé.

Le meilleur indicateur de cette bonne santé est la confiance que nous font les anciens pratiquants en continuant à se licencier, et les nouveaux en venant nous rejoindre.

Entre 2018 et 2019, nous constatons une grande stabilité globale du nombre de nos licenciés. Avec 1 000 licenciés en plus en parapente, la baisse enregistrée dans d'autres disciplines (cerf-volant et kite) est compensée. La tendance à la baisse constatée en kite les années précédentes est moins sensible et semble même enrayée en 2020.

Ce nombre de licenciés nous assure une situation financière saine.

Pour autant, nous savons que nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers et nous avons à cœur de construire avec vous la fédération que nous souhaitons tous : une fédération qui soutient les initiatives, qui impulse des projets et des actions, qui permet de « donner de l'air à nos envies » !

Véronique GENSAC
Présidente de la FFVL